

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2011-190 du 18 août 2011 portant nomination d'experts auprès
de la Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux**

NOR : ETSM1130696S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 5311-1, L. 5311-2, R. 5212-7 à R. 5212-11,
D. 5321-7 et suivants ;

Vu la décision DG n° 2011-36 du 3 mars 2011 portant nomination d'experts auprès de la
Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès de la Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs
médicaux, à titre complémentaire pour l'année 2011 :

Mme AGET (Hélène).
Mme CESAREO (Sabine).
M. CESBRON (Jean-Yves).
Mme CHAUDOREILLE (Marie-Madeleine).
Mme COCHEREAU-MASSIN (Isabelle).
M. COLON (Pierre).
M. DELAUNAY (Christian).
M. DELAY (Emmanuel).
Mme DESABLENS (Françoise).
M. FEYS (Jean).
Mme FLESCHE (Françoise).
Mme GIRARD (Anne-Marie).
M. GOULLÉ (Jean-Pierre).
Mme GOURIEUX (Bénédicte).
Mme HAUSER (Lisette).
M. HERBRETEAU (Denis).
M. KOUAM (Pierre).
M. LABORDE (François).
M. LE LOUARN (Claude).
Mme MARANGONI (Élisabetta).
M. MARINETTI (Christian).
M. MERTL (Patrice).
Mme NOGER (Sylvie).
M. NONY (Patrice).
M. RAULO (Claude).
M. ROUDIER (Jean).
M. SCHOOF (Michel).
M. TRACOL (Philippe).
M. TRAN DINH (Yves-Roger).
M. TRICLOT (Philippe).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente
décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 18 août 2011.

Le directeur général,
PR D. MARANINCHI